



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023001

Domaine : 7.10

Date de convocation : 30 juin 2023

Date de l'affichage : 30 juin 2023

Date d'affichage de la délibération : 07 juillet 2023

Objet : 01 – Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV (à partir de 20h15), Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Evelyne DEL PRETE, Frédérick TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Madame Jennifer THEUREAUX (jusqu'à 20h15)
- Monsieur Alain SACCHETTI a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Nicole THENIN a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Monsieur Jean-Luc ROUSSELLE a donné pouvoir à Madame Edwina ETORE
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES

Absent : Mesdames Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Monsieur Pierre MATHEVET

Madame Agnès LUXIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 23 (jusqu'à 20h15), 24 (à partir de 20h15)
- Votants : 30

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Audrey JESPAS, adjointe au Maire chargée des Finances et de la Tarification,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 106 III de la loi du 7 août 2015 portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230706-2023001-DE
Date de télétransmission : 19/07/2023
Date de réception préfecture : 19/07/2023

VU le décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application de l'article susvisé,

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU l'avis favorable du comptable public à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57, à compter du 1^{er} janvier 2024, émis le 7 juin 2023,

CONSIDERANT que la ville doit adopter la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Finances et tarification,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte, à compter du 1^{er} janvier 2024, l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la commune actuellement géré selon le référentiel budgétaire et comptable M14.

DECIDE de maintenir la présentation de vote et d'exécution du budget par nature avec présentation fonctionnelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France